

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°01 – 23/04/2026

Financé par


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez gratuitement
les BSV sur le site de la
[DRAAF Hauts-de-France](#)



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez gratuitement le
BSV JEVI sur le site de
[FREDON Hauts-de-France](#)

A RETENIR :

ACTUALITÉS :

- Détection du nématode du pin dans les Landes.
- Webinaire sur la diminution de l'usage des plastiques dans les communes.
- Plan Régional d'Action relatif au frelon à pattes jaunes.

A SURVEILLER ... :

- Les pyrales du buis sont présentes en nombre important.
- De nombreuses tipules ont été observées dans les gazons.
- Vigilance vis-à-vis des processionnaires du pin et du chêne, et du risque urticant qu'elles représentent.
- De jeunes hyponomeutes sont présents dans les végétaux mais non-préjudiciables.
- Des plantules de berce du Caucase et d'ambrosie à feuilles d'armoise sont observées.

ZOOM SUR... La processionnaire du pin.

ORGANISMES REGLEMENTES ET/OU EMERGENTS : Bilan 2025 de la SORE en Hauts-de-France.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur le site de la DRAAF](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN JEVI

Le contenu des Bulletins est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs, animé par un animateur régional, rédacteur du Bulletin. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le Bulletin donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, etc.).

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV JEVI tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



ACTUALITÉS

Détection en France d'un organisme de quarantaine prioritaire

Un second foyer de nématode du pin a été découvert en mars, près du premier foyer initialement détecté en novembre dernier, dans les Landes. Plus d'informations : [lien](#).

Webinaire – Diminution de l'usage des plastiques dans la gestion des espaces verts des communes

Webinaire d'une heure le 28/04/2026 à 13h. Plus d'informations : [lien](#).

Le Plan Régional d'Action relatif au frelon à pattes jaunes, publié en 2024 par FREDON Hauts-de-France et mis à jour en mars 2025, reste pleinement opérationnel en 2026.

Porté par l'ARB HDF, piloté par la DREAL HDF et financé par les Fonds Verts de France Nation Verte, il est accessible sur le site internet de FREDON Hauts-de-France.

Dès que les températures dépassent 12 °C, les femelles fondatrices sortent de leur diapause pour initier un nid primaire, souvent sous abris, cabanons, greniers ou haies denses. Le frelon à pattes jaunes n'est pas plus agressif qu'un autre hyménoptère en situation de butinage, mais il peut défendre activement son nid.

Avant toute action de piégeage, rechercher, signaler et faire détruire les nids demeure la priorité. Toute destruction doit donc être réalisée par un opérateur formé.

Le piégeage de printemps est à envisager en parallèle du repérage et de la destruction des nids. Il doit être mis en œuvre de manière raisonnée afin de protéger les ruchers tout en limitant les impacts sur la biodiversité locale et les autres insectes. Il est généralement recommandé que le piégeage soit réalisé par des personnes expérimentées dans la manipulation et le suivi des pièges à frelons, le plus souvent des apiculteurs.

FREDON Hauts-de-France met à disposition un kit de communication, un poster, une charte des bonnes pratiques à destination des entreprises 3D, spécialisées dans la désinsectisation des nids de frelon à pattes jaunes, et des sessions de formation sont prévues en 2026, sur les bonnes pratiques et la lutte contre cet insecte. Le webinaire du 12 mars a partagé des retours d'expérience pour harmoniser les pratiques et renforcer l'efficacité de la lutte.

Par ailleurs, FREDON Hauts-de-France a mis en place une charte des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons à pattes jaunes, les entreprises déjà engagés sont disponibles sur le site internet de FREDON Hauts-de-France.

Pour plus de renseignements :

- <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-preservation-du-patrimoine-naturel/le-frelon-pattes-jaunes>
- <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-preservation-du-patrimoine-naturel/le-frelon-pattes-jaunes/kit-de-communication-sur>
- <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-preservation-du-patrimoine-naturel/le-frelon-pattes-jaunes/charte-frelon-pattes>

Abréviations :

3D : Désinfection – Désinsectisation – Dératisation

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ARB : l'Agence Régionale de la Biodiversité

Financé par



Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Les chenilles de pyrale du buis sont présentes dans les buis depuis mi-mars, selon les secteurs. Les chenilles ont été observées au sein :

- Du parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), où les dégâts occasionnés par ce ravageur en 2025 sont toujours visibles, et ont parfois fait l'objet d'arrachage.
- Du secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).
- D'un jardin de particulier, sur la commune de Loos-en-Gohelle (62) où de nouvelles chenilles ont émergé début avril, après une première infestation mi-mars.

De plus amples informations se trouvent dans le BSV JEVI Hauts-de-France n°1 de 2025, dans la partie [ZOOM SUR ... La pyrale du buis](#).

Il est conseillé d'effectuer la pose des pièges à phéromones début mai.

B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



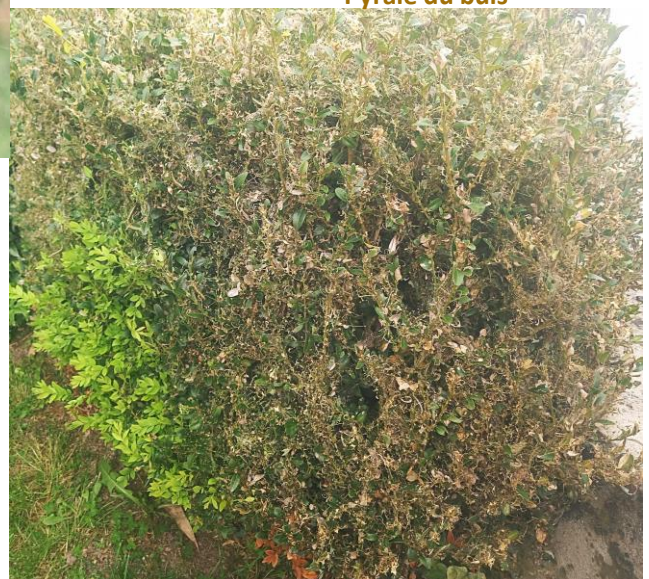
Infestation importante de pyrales du buis



Pyrale du buis



Dégâts de la pyrale du buis sur une feuille



Buis fortement attaqué par la pyrale du buis

Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France

Financé par



GAZONS

Fusariose hivernale (*Microdochium nivale*)

La fusariose a été problématique cet hiver en raison des conditions humides, notamment au sein de l'AA Golf de Saint-Omer à Lumbres (62). Il reste encore quelques stigmates.

Tipules

Les larves de tipules sont déjà présentes dans les gazons, notamment au sein :

- Du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02) où 15 à 20 larves sont présentes par m².
- Du Golf du Lys Chantilly à Lamorlaye (60), où quelques individus ont été observés, avec de rares coups de becs de corvidés.
- De l'Aa Golf de Saint-Omer à Lumbres (62), où les larves sont très nombreuses et ont causés l'affaiblissement du gazon. Les dégâts de corvidés sont rares.
- Du secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59) où quelques cas ont été recensés.

Les précipitations et les conditions froides sont défavorables à ce ravageur.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre les tipules : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; travailler le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.

Hannetons

Des larves de hannetons sont signalées au sein :

- Du Golf du Lys Chantilly à Lamorlaye (60), où quelques individus ont été observés.
- Du secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).



ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

Chêne



CES CHENILLES SONT URTICANTES.

Processionnaire du chêne

Des chenilles de processionnaire du chêne ont été détectées au sein du Golf du Lys Chantilly à Lamorlaye (60). Les observations réalisées au sein du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02) n'ont pas révélé la présence de cette chenille.

Les processions des chenilles de processionnaire du chêne sont en cours, soyez vigilants.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).

De plus amples informations se trouvent dans le BSV JEVI Hauts-de-France n°1 de 2024, dans la partie [ZOOM SUR ... La chenille de processionnaire du chêne](#).

Financé par

Erable

Les observations sur érables réalisées par la Ville de Douai (59) n'ont révélé aucune présence des organismes surveillés dans le cadre de ce Bulletin (Bombyx cul-brun et maladie de la suie).

Frêne

Bombyx cul-brun

Les observations sur frênes réalisées au sein du parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), n'ont révélé aucune présence de cet organisme.

Marronnier

Chancre bactérien du marronnier

Un cas de chancre du marronnier est toujours présent dans l'enceinte du parc du lycée horticole de Lomme (59). Les observations réalisées au sein de la Ville de Douai (59) n'ont révélé aucune présence de cet organisme.

Orme

Scolyte de l'orme

Les observations sur frênes réalisées au sein du parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), n'ont révélé aucune présence de cet organisme.

Pin

Processionnaire du pin

Des foyers de chenilles de processionnaire du pin ont été détectées ces derniers mois au sein de la Ville de Douai (59).

Les processions des chenilles de processionnaire du pin devraient se terminer, restez vigilants.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).

De plus amples informations se trouvent dans la partie [ZOOM SUR ... La processionnaire du pin](#).



OBSERVATIONS PONCTUELLES

Chenilles

De nombreuses chenilles défoliatrices sont actuellement présentes dans les arbres et arbustes. Elles ont été observées dans le Parc "Hill 70 Mémorial" de Loos-en-Gohelle (62) sur prunus, noisetier, charme, viorne. Ces chenilles ne sont pas préjudiciables pour ces végétaux.



Chenilles phytophages sur viorne, prunus et charme

(Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France)

Hyponomeutes

De jeunes larves d'hyponomeutes sont déjà présentes dans les viornes, notamment. Elles ont été observées dans le Parc "Hill 70 Mémorial" de Loos-en-Gohelle (62). Leur présence est visible via les toiles qu'elles tissent. Bien que les dégâts soient impressionnants, ces chenilles ne portent pas atteinte à la vie des arbustes, dont le feuillage se reconstituera durant l'été. Ces chenilles sont inoffensives pour les Hommes et les animaux.



Larves d'hyponomeutes sur fusains et prunus

(Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France)

De plus amples informations se trouvent dans le BSV JEVI Hauts-de-France n°2 de 2025, dans la partie [ZOOM SUR ... Les hyponomeutes](#).

Cynips

De grosses galles causées par des cynips ont été observées sur chênes dans le Parc "Hill 70 Mémorial" de Loos-en-Gohelle (62). Ces galles ne sont pas préjudiciables pour les végétaux.

Pucerons

Quelques pucerons sont déjà présents dans les arbres et arbustes. Ils ont été observés sur prunus dans le Parc "Hill 70 Mémorial" de Loos-en-Gohelle (62).



Cynips sur chêne

(Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France)

Financé par



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Quelques pieds de berce du Caucase sont toujours présents dans le parc du lycée horticoles de Lomme (59).

Il convient de rester vigilant en cas de proximité des plantes avec le public.



CETTE PLANTE PEUT PROVOQUER DES BRULURES, NOTAMMENT.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).



Berce du Caucase

(Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France - Archives)

Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)



Le Parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80) a signalé la présence d'ambrosie à feuilles d'armoises. Les plantes ont été éliminées.



LE POLLEN DE CETTE PLANTE EST ALLERGISANT.

Ambrosie à feuilles d'armoise

(Crédits photographiques : ambrosie-risque.info)

Réalisée par l'Observatoire des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine, la page suivante répertorie toutes les informations à connaître sur cette plante : [lien](#).



AUXILIAIRES

Des coccinelles et syrphes adultes ont été observés dans le Parc "Hill 70 Mémorial" de Loos-en-Gohelle (62), notamment sur viorne, fusain et noisetier.



Coccinelles et syrphes adultes

(Crédits photographiques : FREDON Hauts-de-France)

Financé par



ZOOM SUR ...

La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)



Espèce dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine

En bref ...

- On peut l'observer principalement dans les pins noirs et cèdres. Mais aussi dans les douglas, mélèzes et autres pins.
- Espèce problématique car elle est urticante pour l'Homme et les animaux (troubles respiratoires, réactions allergiques, lésions oculaires, etc.), et peut entraîner une défoliation importante.

Où se situe-t-elle en région et quelles conséquences ?

- Espèce présente dans l'ensemble des régions françaises. **Dans les Hauts-de-France, elle est présente dans le Nord, l'Oise et surtout l'Aisne. Elle n'a pas encore été signalée dans le Pas-de-Calais et la Somme.**
- Dépérissement des conifères si infestation importante plusieurs années consécutives.
- Affaiblissement possible de l'arbre pouvant mener à une contamination secondaire (maladie ou insecte).

Comment la reconnaître ?

Adulte	Larve	Dégâts
<p>Papillon gris cendré. Mâle : ailes antérieures grises avec 2 bandes foncées parallèles. Femelle : apparence plus pâle, ailes postérieures blanches avec 1 tache sombre.</p>  <p>Adulte mâle (Crédits : Philippe Mothiron)</p>	<p>Chenille brune à noire, avec des taches rougeâtres sur le dos et les flancs. Tête noire et lisse. Longues soies sur les flancs.</p>  <p>Chenille (Crédits : Philippe Mothiron)</p>	<p>Coloration jaune paille des aiguilles. Défoliation importante des arbres en hiver.</p>  <p>Coloration des aiguilles (Crédits : D.D. Cadahia)</p>

Soyez vigilants face aux chenilles de processionnaires



Éruptions cutanées après exposition aux soies de chenilles de processionnaires du pin
(Crédits : G.Duteau)

Que faire en cas de suspicion ?



Signaler la présence de la processionnaire du pin (avec photo) sur le site Chenille-risque.info.

Confusions possibles



Processionnaire du chêne
(Crédits : Philippe Mothiron)



Bombyx cul-brun
(Crédits : Milan Zubrik)



Où trouver plus d'informations ?

- [Fiche technique rédigée par FREDON Hauts-de-France.](#)
- [Page internet pour éviter les confusions.](#)
- [Cartographie régionale des signalements de la processionnaire du pin.](#)

Financé par



NOTES D'INFORMATIONS

Surveillance des organismes réglementés et émergents (SORE) en Hauts-de-France

Pour connaître les faits marquants de l'année 2025 concernant les organismes réglementés et émergents dans les JEVI (et autres filières), vous pouvez consulter la pièce jointe de ce document, réalisée par le Service Régional de l'Alimentation (SRAL).

FAITS MARQUANTS 2025 DE LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS (SORE) EN HAUTS-DE-FRANCE
Bilan de la surveillance « officielle » réalisée par le SRAL

Depuis fin 2019 et l'application du Règlement européen de la Santé des Végétaux (RSV), un programme annuel SORE est mis en œuvre en Hauts-de-France. La FREDON Hauts-de-France, en collaboration avec le SRAL, a été reconnue pour identifier plus de 130 organismes réglementés (insectes, nématodes, champignons, bactéries, virus) dans toutes les filières.

- Filière Pomme de terre**
Compte tenu de l'importance des échanges européens de pommes de terre - particulièrement pour les segments plants et consommation - la région priorise la surveillance des flux afin de prévenir toute introduction de parasites réglementés, notamment les nématodes et les bactéries.
- Contrôle à l'introduction** : 225 échantillons de tubercules (provenant des Pays-Bas, Danemark, Allemagne et Pologne) ont été prélevés, soit presque 20 % des lots introduits. Des nématodes à galles (nématode élastique et nématode à kyste) ont été détectés sur 2 lots néerlandais et des nématodes à kyste sur 1 lot allemand. 4 pièges ont été installés dans la région.
- Pièges en parcelle** : 4 pièges ont été installés dans la région et 2 pièges ont été installés dans la région.
- Nématodes à kyste** : 1280 échantillons de sol ont été analysés pour rechercher *Globodera pallida* et *G. rostochersoni*. 4 nouvelles parcelles ont été déclarées positives en 2025. Aucune détection n'a été signalée.
- Nématodes à galles** : 326 échantillons de tubercules ont été analysés et 12 nouvelles parcelles de la région ont été déclarées positives en 2025. Aucune détection n'a été signalée.
- Bactéries et nématodes à galles** : 326 échantillons de tubercules ont été analysés et 12 nouvelles parcelles de la région ont été déclarées positives en 2025. Aucune détection n'a été signalée.
- Bactéries et nématodes à galles** : 326 échantillons de tubercules ont été analysés et 12 nouvelles parcelles de la région ont été déclarées positives en 2025. Aucune détection n'a été signalée.
- Eaux de surface** : La bactérie de la pourriture brune (*Rhizoctonia solani*) a été détectée dans 42 échantillons d'eau de rivière et de plantes hôtes. En 2025, 5 échantillons ont été analysés et 1 a été déclaré positif.

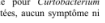
Filière Grandes cultures
Dans le secteur des grandes cultures, une vigilance accrue est portée sur l'introduction de lépidoptères ravageurs, avec une attention particulière pour le *Plutella maculipennis*.

- Mais** : La surveillance phytosanitaire porte sur le piégeage des chenilles de lépidoptères ravageurs (*Spodoptera litura*, *S. ornithogalli*, *Plutella maculipennis*) sur 10 parcelles. La recherche s'est également étendue à *Heliothis virescens*.

- Nuisibles ciblés** : Le piégeage visait en priorité la mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*), la mouche des fruits des solanacées (*Bactrocera latifrons*), la mouche des fruits du Queensland (*Bactrocera tryoni*) et la mouche des cucurbitacées (*Zenogodius cucurbitae*).
- Les autres cibles** sont le thrips jaune (*Scirtothrips dorsalis*), divers lépidoptères (dont *Spodoptera frugiperda*) et le psylle *Bactericera cockerelli*. Aucune détection n'est à signaler.
- Focus haricots** : Renforcement du dispositif de contrôle pour *Carbotacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*. Sur les 15 parcelles inspectées, aucun symptôme ni aucun foyer n'ont été identifiés.
- Virus Tomato leaf Curl New Delhi Virus (ToLCND)** : La vigilance est renforcée par des observations visuelles sur 5 sites, tous indemnes.
- Nématodes** : Des analyses de sol sur carotte, tomate et betterave potagère pour *Meloidogyne chitwoodii* et *fallax* ont donné des résultats négatifs.



Bactrocera dorsalis (Source: Wikipedia)



Carbotacterium flaccumfaciens

Filière Forêt et Bois
Une vigilance accrue est maintenue concernant l'introduction du nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) et de son insecte vecteur, le longicorne du genre *Monochamus*. Pour rappel, le premier foyer en France a été détecté en fin d'année en Nouvelle Aquitaine.

- Nématode du pin** : La surveillance repose sur six lieux de piégeage de l'insecte vecteur *Monochamus galloprovincialis*. Si le vecteur est régulièrement présent, le nématode (*Bursaphelenchus xylophilus*) demeure absent de la région.
- Contrôles des matériaux bois** : Afin de prévenir l'introduction du nématode du pin, 56 inspections ont été réalisées sur des cocores, des emballages, des grumes et des sciages. Aucun spécimen ni aucune anomalie sanitaire n'a été détecté lors de ces contrôles.



Bursaphelenchus xylophilus

Filière Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI)
En raison de la multiplicité des vecteurs d'entrée, cette filière représente un point d'introduction critique pour les organismes de quarantaine. Le brassage constant d'individus et de végétaux, couplé aux flux informels entre particuliers et à la dispersion des infrastructures, expose toutes les filières à des risques phytosanitaires majeurs.

Cette surveillance cible des zones stratégiques comme les aéroports, marchés de gros (MIN), centres logistiques et parcs d'attractions. Les inspections concernent également les espaces verts des collectivités ou de loisirs (golf/camping). Les contrôles visuels (104 en 2025) portent sur un large spectre d'organismes, dont *Vitella fitchiana* et *Papilio japonica*.



Papilio japonica (Source: Wikimedia)

Filière Vignes
Le dispositif de surveillance cible prioritairement le complexe formé par la flavescence dorée (*Candidatus Phytoplasma vitis*) et son vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titans*.

Formations à venir ...

FREDON Hauts-de-France vous présente les prochaines sessions de formations organisées en Hauts-de-France, avec le soutien de l'ARS Hauts-de-France :

- Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase : 29 avril 2026 à Loos-en-Gohelle, 12 mai 2026 à Lallaing, 10 juin 2026 à Vienne, 22 octobre 2026 à Thourotte,
- Référent Ambrosies et Chenilles de processionnaires : 6 mai 2026 à Chamouille, 11 juin 2026 à Amiens, 16 juin 2026 à Bouvines.

Les fiches descriptives de ces formations sont disponibles sur notre site internet : <https://fredon.fr/hautes-de-nos-missions/nos-formations>.

Si vous souhaitez vous inscrire, ou inscrire un collaborateur à une de ces formations, merci de contacter : margot.degezelle@fredon-hdf.fr.

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces verts, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : Golf de l'Ailette, Golf du Lys Chantilly, Aa Golf de Saint-Omer, Lycée horticole de Lomme, Lycée agricole de la Baie de Somme, Jardinerie France rurale, Ville de Douai, particuliers, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Paul MENNECIER, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr

Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du BSV JEVI en Hauts-de-France n°01 du 23/04/2026 »

Financé par

